



CONSEIL D'ÉTAT

Comité d'histoire du Conseil d'État  
et de la juridiction administrative



Comité d'histoire  
du ministère de la Culture



Institut des sciences  
sociales du politique

# DROIT PUBLIC ET PATRIMOINE LE RÔLE DU CONSEIL D'ÉTAT

**Vendredi**  
**16 mars 2018**

au Conseil d'État  
1 place du Palais-Royal  
75001 Paris

**9h00 - 16h30**  
Salle d'Assemblée générale

**Samedi**  
**17 mars 2018**

INHA  
2 rue Vivienne  
75002 Paris

**9h30 - 16h00**  
Auditorium de la galerie Colbert

Ouverture du colloque  
**Jean-Marc Sauvé,**  
vice-président du Conseil d'État

Clôture du colloque  
**Jean-Noël Jeanneney,**  
ancien ministre, professeur des universités

Programme

# Vendredi 16 mars 2018

## Conseil d'État - salle d'Assemblée générale

9h00 Accueil par **Maryvonne de Saint Pulgent**, présidente de section au Conseil d'État, présidente du Comité d'histoire du ministère de la Culture, et **Martine de Boisdeffre**, présidente de la section du rapport et des études au Conseil d'État, présidente du Comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative

9h15 Ouverture par **Jean-Marc Sauv **, vice-président du Conseil d'État

### 1. Une archéologie du droit du patrimoine avant 1913

9h30 Président de séance : **Jérôme Fromageau**, doyen honoraire de la faculté Jean Monnet (Université Paris-Sud), chercheur associé à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP, ENS Paris Saclay, Université Paris Nanterre, CNRS)

9h35 **Le Conseil du roi et la conscience patrimoniale**, par Marie-Anne Sire, inspectrice générale des monuments historiques

10h00 **Le Conseil d'État et les doctrinaires**, par Camille Pascal, conseiller d'État

10h25 **Aux origines d'un système de protection des monuments historiques : le rôle du Conseil d'État**, par Arlette Auduc, conservatrice en chef honoraire du patrimoine

10h50 *Échanges avec la salle*

11h15 **Juridictions judiciaires et administratives au service du patrimoine**, par Stéphane Duroy, professeur de droit public à l'université Paris-Sud

11h40 **L'incorporation des églises communales dans le domaine public après 1905**, par Jean-Michel Leniaud, directeur d'études à l'École pratique des hautes études et professeur à l'École nationale des chartes

12h20 *Déjeuner*

### 2. De 1913 au code du patrimoine : l'émergence de l'intérêt public patrimonial

14h00 Présidente de séance : **Maryvonne de Saint Pulgent**, présidente de section au Conseil d'État, présidente du Comité d'histoire du ministère de la Culture

14h05 **Le jugement de l'esthétique et l'intérêt d'art et d'histoire**, par Marie Cornu, directrice de recherche CNRS à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP, ENS Paris Saclay, Université Paris Nanterre, CNRS)

14h30 **Le patrimoine culturel dans le contentieux de la responsabilité**, par Vincent Négri, chercheur à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP, ENS Paris Saclay, Université Paris Nanterre, CNRS)

15h05 *Échanges avec la salle*

15h30 **Les associations et le contentieux du patrimoine**, par No  Wagener, maître de conférences à l'université Paris-Est Créteil

15h55 **Le rôle de quelques figures du Conseil d'État**, par Yann Coz, conseiller au tribunal administratif de Paris

16h20 *Échanges avec la salle*

16h30 *Fin de la journée*

### 3. Intérêts publics et privés concurrents : conciliation, arbitrages

- 9h30 Président de séance : **Jean-Michel Leniaud**,  
directeur d'études à l'École pratique des hautes études
- En France...*
- 9h35 **Droit de propriété et intérêt public patrimonial**,  
par Jacqueline Morand-Deviller, professeur émérite à l'université Paris 1
- 10h10 **Biens publics et biens privés : la protection des biens culturels dans la jurisprudence  
du Conseil d'État**,  
par Olivier Henrard, maître des requêtes au Conseil d'État
- 10h35 *Échanges avec la salle*
- ... Et ailleurs - Regards de droit comparé*
- 11h00 **Le rôle des juridictions britanniques dans la construction de l'intérêt public**,  
par Ruth Redmond-Cooper, directrice de l'Institute of Art and Law
- 11h25 **Le rôle de la jurisprudence administrative dans la construction du droit italien du  
patrimoine culturel**,  
par Lorenzo Casini, professeur à l'École IMT des hautes études à Lucques, conseiller  
juridique du ministre des biens, de l'activité culturelle et du tourisme italien
- 11h50 *Échanges avec la salle*
- 12h00 *Déjeuner*

### 4. Les grands chantiers législatifs dans la construction du droit du patrimoine

- 14h00 Présidente de séance : **Martine de Boisdeffre**,  
présidente de la section du rapport et des études au Conseil d'État, présidente du Comité  
d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative
- 14h05 **Le Conseil d'État, gardien de la qualité des textes**,  
par Jean-Éric Schoettl, conseiller d'État honoraire
- 14h30 **La codification du patrimoine**,  
par Isabelle Maréchal, inspectrice générale des affaires culturelles
- 14h55 *Échanges avec la salle*
- 15h15 **Clôture du colloque**  
par Jean-Noël Jeanneney, ancien ministre, professeur des universités
- 15h45 *Fin du colloque*
- 16h00 *Rafraîchissement*

La protection du patrimoine, principalement régie par le droit public - le code du patrimoine adopté en 2004 rassemble l'essentiel des dispositifs - est le plus souvent comprise et analysée sous l'angle soit des législations catégorielles (monuments historiques, archives, musées, archéologie), soit du rôle de l'État et de ses bureaux. S'ils sont des acteurs centraux dans le projet de conservation et de transmission du patrimoine culturel, la matière est aussi le fruit d'une coconstruction, le lieu d'un dialogue entre le juge, l'administration et le législateur. Ce colloque a pour objet d'interroger, à partir de la collecte et de l'exploitation des archives du Conseil d'État, sous une double perspective historique et juridique, la contribution du Conseil d'État dans l'édification de ce droit, au travers de sa fonction juridictionnelle - un grand nombre d'arrêts traitent de la question patrimoniale - et dans son rôle de conseiller du gouvernement pour la préparation de projets de loi, d'ordonnance et de certains décrets. Dans la succession des textes depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à la codification, il tient une place particulière dans le processus d'écriture de la loi, versant sans doute moins visible et moins connu de son activité.

Tout en s'intéressant à l'institution mais aussi à l'histoire sociale, aux conseillers d'État qui l'ont marqué de leur empreinte, cette exploration du rôle du juge sera élargie aux expériences étrangères, en particulier le Royaume-Uni et l'Italie.

Ce colloque est organisé par les Comités d'histoire du Conseil d'État et du ministère de la Culture en partenariat avec l'Institut des sciences sociales du politique (ISP, ENS Paris Saclay, Université Paris Nanterre, CNRS)

Direction scientifique :

- \* Maryvonne de Saint Pulgent, présidente de section au Conseil d'État, présidente du Comité d'histoire du ministère de la Culture
- \* Martine de Boisdeffre, présidente de la section du rapport et des études au Conseil d'État, présidente du Comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative
- \* Arlette Auduc, conservatrice en chef honoraire du patrimoine
- \* Marie Cornu, directrice de recherche CNRS à l'Institut des sciences sociales du politique
- \* Jérôme Fromageau, doyen honoraire de la faculté Jean Monnet (Université Paris-Sud), chercheur associé à l'Institut des sciences sociales du politique
- \* Jean-Michel Leniaud, directeur d'études à l'École pratique des hautes études
- \* Vincent Négri, chercheur à l'Institut des sciences sociales du politique
- \* Noé Wagener, maître de conférences à l'université Paris-Est Créteil

**Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles à l'adresse :**

<https://tinyurl.com/y709jycv> (avant le lundi 12 mars 2018)

Un courriel de confirmation vous sera envoyé.

Pour des raisons de sécurité, nous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité le jour du colloque.

Contact : 01.40.20.81.31

